

Année 2023 2024

L'orientation après la classe de 3eme Présentation parents

Mme Brusut

Psychologue de l'Education Nationale

Odile.brusut@ac-grenoble.fr

Au collège le lundi 13h30 /17h vendredi 9h-12h

Les voies d'orientation ... après la troisième

Parcours en 3 ans

**BAC
GENERAL**

**BAC
TECHNOLOGIQUE**

**BAC
PROFESSIONNEL**

**TERMINALE
GENERALE**

**TERMINALE
TECHNO**

**TERMINALE
PRO**

1^e GENERALE

1^e TECHNO

1^e PRO

SECONDE G. et T.
Seconde générale & technologique

SECONDE PRO
Seconde professionnelle

**Parcours en
2 ans**

CAP
CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE

CAP 2

CAP 1

1

2

3

MINISTÈRE

TROISIEME

Pour s'informer...

Des personnes

- ✓ **Au collège** : échanges avec
 - Le professeur principal,
 - Le principal
 - L'équipe éducative
 - Le psychologue de l'Education Nationale ,
 - Le professeur documentaliste (kiosque métiers)

Des outils

- ✓ Les brochures académiques de l'Onisep, de la Région
- ✓ [Onisep TV](#)
- ✓ des questionnaires d'intérêts
- ✓ Des sites : [l'Onisep Grenoble, des établissements, Académie, ...](#)

QUELQUES TEMPS FORTS, À VIVRE

- Le stage en entreprise : 15 au 19 janvier 2024
- La concertation active : janvier/février 2024
- Les forums/salons :
 - Nuit de l'orientation à L'UGA campus à Saint Martin d'Hères
 - Mondial des métiers Lyon : 14 au 17 déc. 2023 à Eurexpo *Lyon*
 - Salon de l'apprentissage : 16 mars 2024
- Les journées portes ouvertes des établissements

Février/mars 2024



- Les mini-stages en lycées (voir avec le professeur principal et sur l'ENT)



- La présentation des lycées, au collège

DES ÉLÉMENTS « SENSIBLES »

- Le lieu géographique des établissements (plus ou moins proche du domicile, temps de trajet, internat...)
- Les rumeurs : « on m'a dit que »....
- Le choix des copains
- Le vécu de la fratrie....
- Le positionnement familial.....

LA VOIE PROFESSIONNELLE

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

2 modes de formation

Temps plein

Statut scolaire

- En lycée professionnel

Alternance

Statut salarié

- Centre de Formation d'Apprentis (CFA)
- M.F.R.
- Lycées ...

- Pour se former en apprentissage

3 critères :

➤ Avoir **un employeur**

➤ Avoir **une place** en Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

➤ Avoir **15 ans** et sortir d'une classe de 3^{ème}

[Plus d'infos](#)

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Bac professionnels ou CAP : Procédure d'affectation en lycée public

10 vœux possibles dans l'académie (plus 5 vœux hors académie)

1 vœu = une formation dans un établissement



PLACES LIMITEES

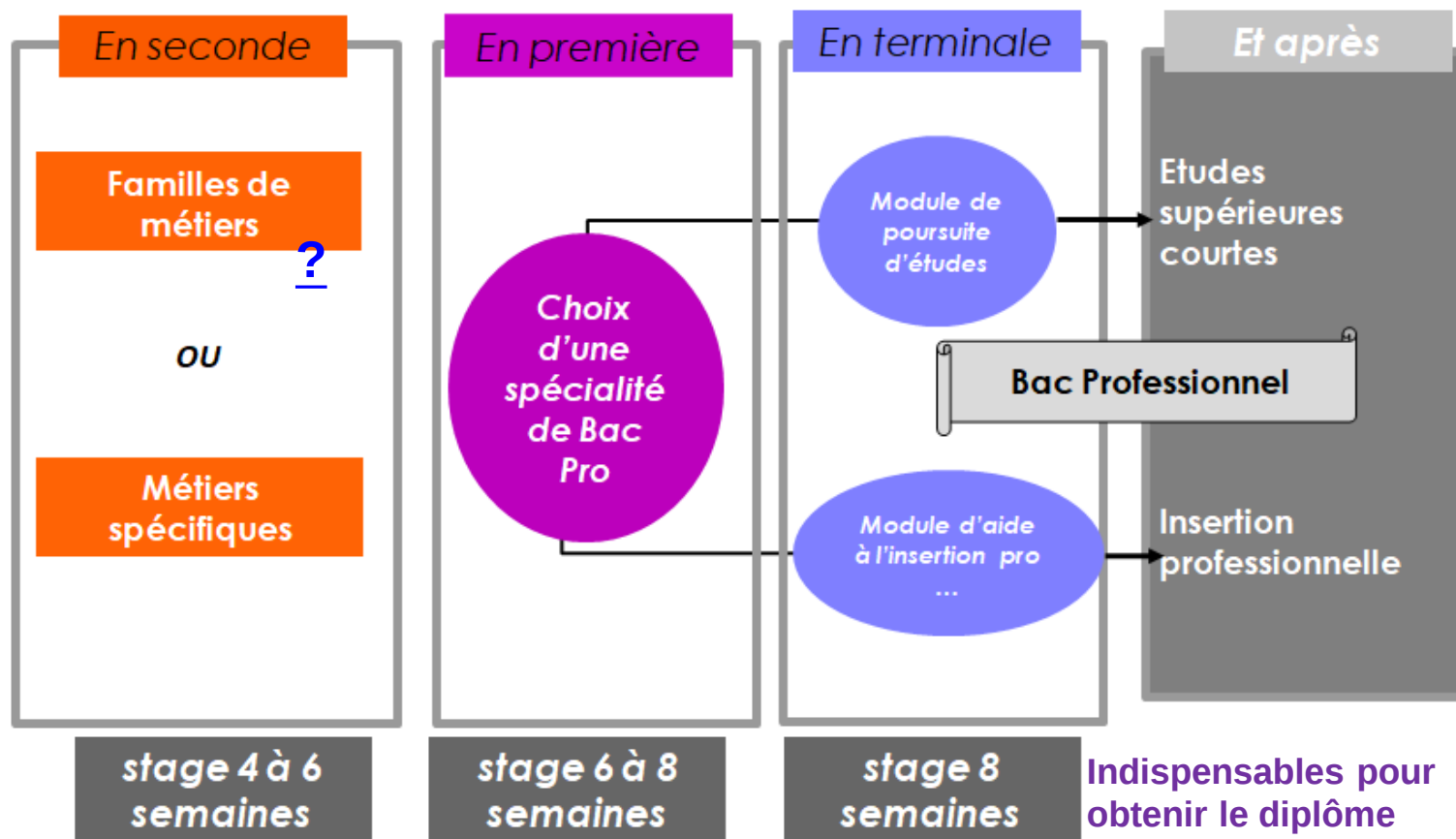
CRITERES AFFECTATION

- Notes de l'année
- Evaluation des compétences de l'année

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

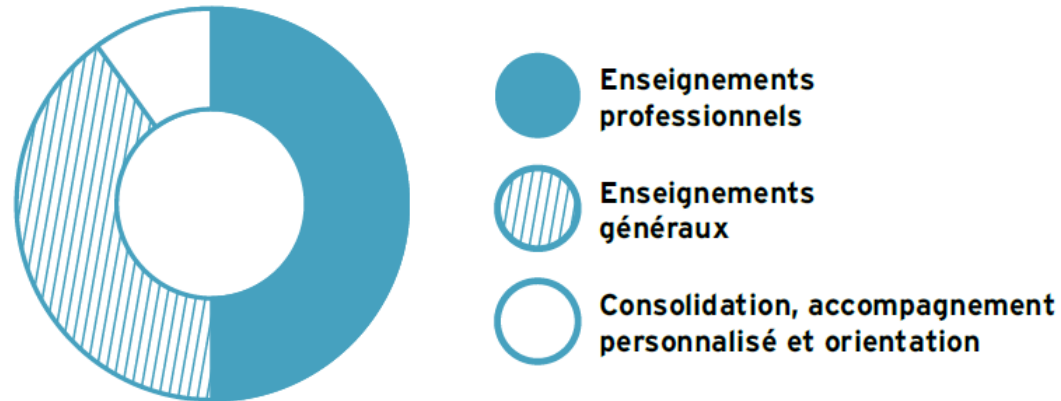
LE BAC PROFESSIONNEL

Le parcours des bacs pros, les choix...



LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

→ LE BAC PROFESSIONNEL LES ENSEIGNEMENTS



À RETENIR !

La moitié d'enseignements professionnels.
Des enseignements généraux toujours très présents.

18 à 22 semaines de PFMP (stages)
sur les 3 années de bac pro.
La présentation d'un chef-d'œuvre
en fin de formation.

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

LA SECONDE GÉNÉRALE **ET** TECHNOLOGIQUE COMMUNE À TOUS LES ÉLÈVES

Ils suivent des cours communs

Français	4h
Histoire – géographie	3h
LV A et LV B	5h30
Sc. économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique – chimie	3h 2h
Sc. de la vie et de la Terre	1h30 18h/an
Sciences numériques et technologiques	1h30

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Affectation dans le lycée de secteur. En seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours : la voie technologique ou la voie générale.

LA 2DE GT : ENSEIGNEMENTS

ATTENTION : SELON LES PROPOSITIONS DES ETABLISSEMENTS

OPTIONNELS

1 enseignement général maximum au choix

Arts : au choix parmi 3h

Arts plastiques, cinéma-audiovisuel,
danse, histoire des arts, musique,
théâtre.

Arts du cirque 6h

Ecologie – agronomie –territoires –
développement durable 3h

Education physique et sportive 3h

Langues et cultures de
l'antiquité 3h

latin ou grec 3h

Langue vivante C

1 enseignement technologique maximum au choix

Atelier artistique 72/an

Biotechnologies 1h30

Créations et culture design 6h

Culture et pratique de la
danse, de la musique ou du
théâtre 6h

Hippologie et équitation 3h

Management et gestion 1h30

Santé social 1h30

Sciences et laboratoire 1h30

Sciences de l'ingénieur 1h30

En 2GT, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours
la voie technologique ou la voie générale.

LA VOIE TECHNOLOGIQUE : EN 1^{RE} ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

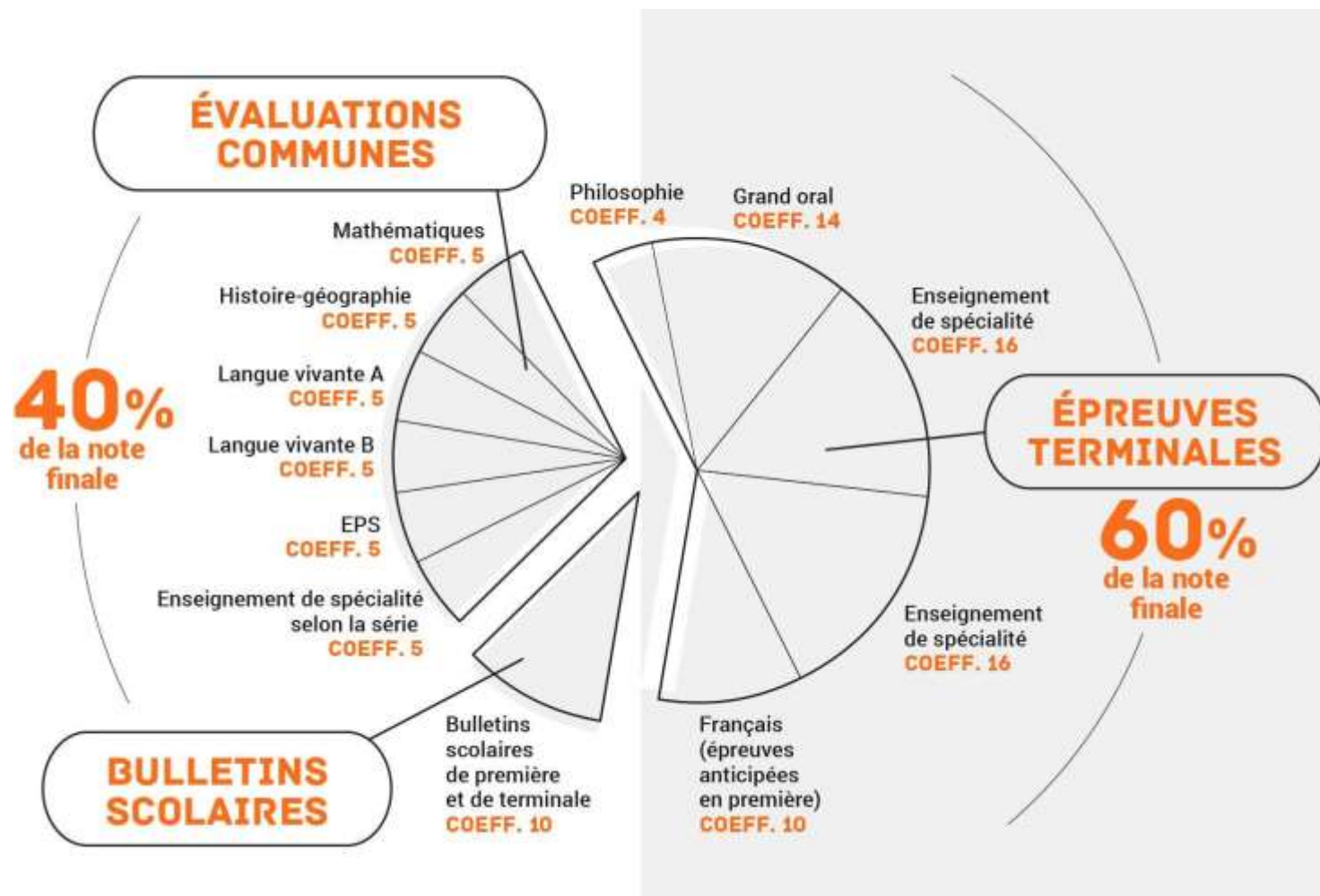
- Français 3h30 / Philosophie 2h
- Histoire – géographie 1h30
- Langue vivante A et langue vivante B 3h30
- Education physique et sportive 2h
- Mathématiques 3h
- Education socio-culturelle 1h
- Enseignement moral et civique 30 min

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- **ST2S** : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
- **STL** : Sciences et Technologies de Laboratoire
- **STD2A** : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
- **STI2D** : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
- **STMG** : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- **STHR** : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- **S2TMD** : Sciences et Techniques du Théâtre de la Musique et de la Danse
- **STAV** : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

COMPOSITION DE LA NOTE DU BAC EN VOIE TECHNOLOGIQUE



LA VOIE GENERALE : EN 1^{RE} ET TERMINALE

ATTENTION : SELON LES SPECIALITES DES ETABLISSEMENTS

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français 4h / Philosophie 4h
- Histoire – géographie 3h
- Enseignement moral et civique 30 min
- Langue vivante A et langue vivante B 4h30
- Education physique et sportive 2h
- Enseignement scientifique 2h
- Mathématiques 1h30 *

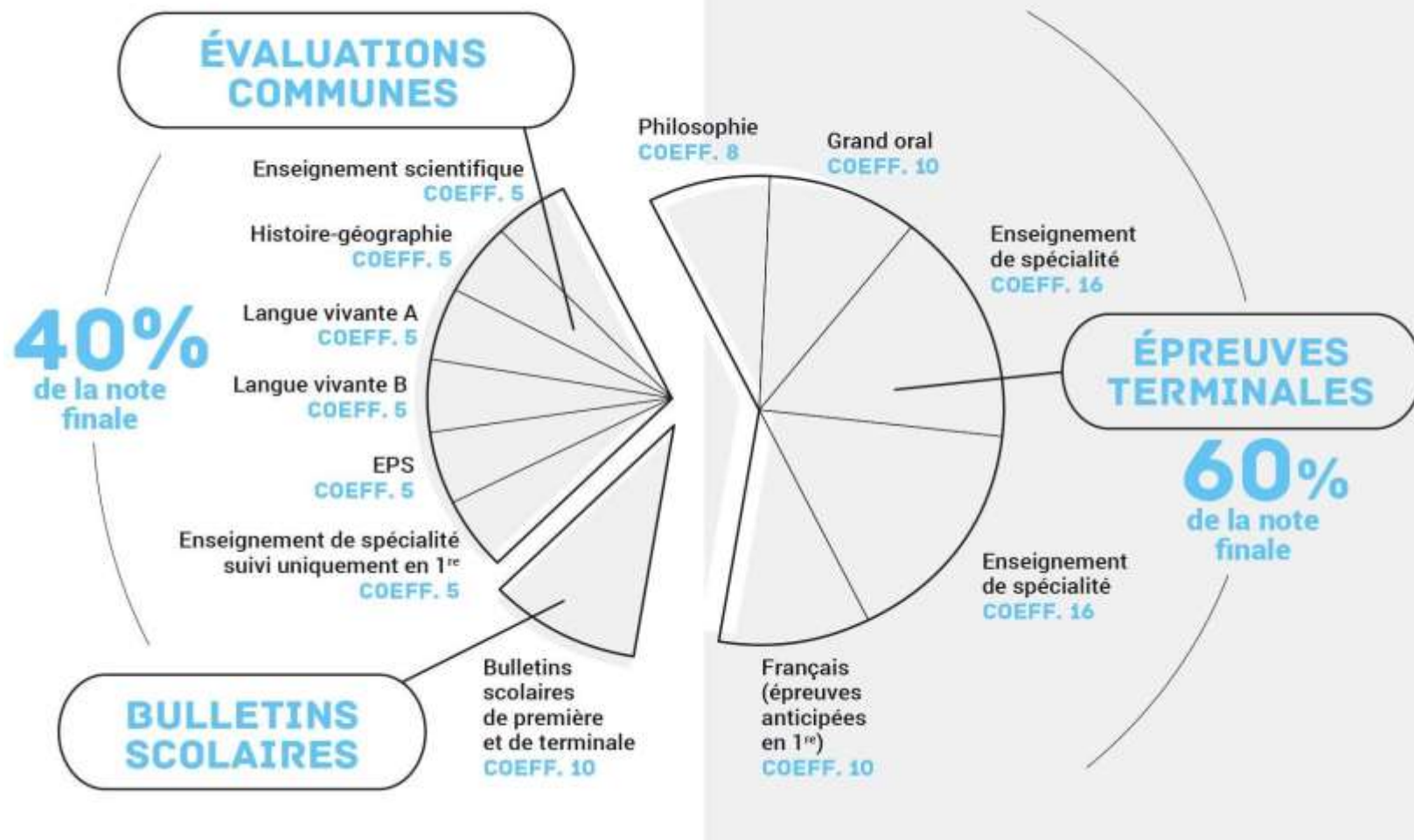
Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

* Sauf si spé maths

Les élèves suivent des enseignements en spécialité 4h / 6h

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)
- EPS

COMPOSITION DE LA NOTE DU BAC EN VOIE GÉNÉRALE



CALENDRIER DE L'ORIENTATION POST-3^e

→ Démarches que je dois accomplir → Action du collège

PREMIER TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		
Septembre Octobre	Novembre Décembre	Janvier Février	Mars	Avril Mai	Juin	Juillet
	CONSEIL DE CLASSE		CONSEIL DE CLASSE		CONSEIL DE CLASSE	
↓		↓	↓	↓	↓	↓
Réfléchir à mes projets		Indiquer mes intentions d'orientation	Les propositions provisoires du conseil d'orientation	Faire les demandes d'orientation et d'affectation	Propositions d'orientation et décision du chef d'établissement	Affectation
						↓
						Inscription
					Commission d'appel	

GUIDES ET SITES DE L'ONISEP

Cliquez sur les ressources pour y accéder.



<https://www.nouvelle-voiepro.fr/>



Pour s'informer...des lieux

« ressources »

Centre d'information et d'orientation Olympique

58 Avenue Marcelin Berthelot
38100 Grenoble
Téléphone : 04 76 25 22 80

Centre d'information et d'orientation Belledonne

22 Avenue Benoit Frachon
38400 Saint-Martin d'Hères
Téléphone : 04 76 00 76 01

		Matin	Après-midi
	Lundi	9h /12h30	13h30/17h
HORAIRES D'OUVERTURE	Mardi	9h /12h30	13h30/17h
	Mercredi	9h/12h30	13h30/17h
	Jeudi	9h /12h30	13h30/17h
	vendredi	9h /12h30	13h30/17h
Durant les vacances scolaires		9h /12h30	13h30/17h